

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

---

## Réunion du 10 février 2010

### 1/ Médiation du crédit et encours de crédits

- **Médiation du crédit**

Au 7 février 2010, 104 dossiers ont été transmis à la médiation du crédit aux entreprises dans le département (1 071 reçus au niveau régional). 72,7 % des dossiers recevables ont connu une issue favorable au niveau départemental et 73,5 % au niveau régional.

Les premiers dossiers de médiation du secteur de l'agriculture parviennent à la Banque de France soit directement soit de la chambre d'agriculture agissant comme tiers de confiance de la médiation du crédit. Ils s'annoncent particulièrement épineux avec un nombre d'issues resserré.

- **Evolution des encours de crédits**

Les encours de crédits se sont maintenus en 2009 par rapport à 2008 :

- Région Midi-Pyrénées : 32 milliards d'euros en 2009 contre 33 milliards d'euros en 2008 ;
- Tarn-et-Garonne : 2,3 milliards d'euros en 2009 et 2008.

L'évolution des encours mobilisés au plan national, régional et départemental figure en annexe 1.

- **Les entreprises en Midi-Pyrénées : bilan 2009 et perspectives 2010**

La Banque de France a mené en janvier 2010 comme chaque année une enquête auprès d'un échantillon régional représentatif d'entreprises de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises. Cette étude présentée à Toulouse le 11 février est synthétiquement présentée en avant-première à la CDFE de Tarn & Garonne.

Les premiers résultats confirment les tendances mises en évidence dans les enquêtes mensuelles de conjoncture de la Banque de France, accessibles *par le lien suivant* : <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie-conjoncture/economie-conjoncture.htm>

Le diaporama présenté en séance est joint en annexe 2.

- **Impact de la loi de modernisation de l'économie sur les délais de paiement**

Un retour est fait sur ce point à partir du rapport de l'Observatoire sur les délais de paiement largement diffusé dans le département en janvier 2010. Malgré la très grande hétérogénéité de la situation des secteurs et des entreprises et de l'impact de la LME, il ressort de ce rapport que la moyenne des délais clients a été ramené de 2007 à 2008 de 56 jours de chiffre d'affaires à 54 et la moyenne des délais fournisseurs de 65 jours de chiffre d'achats à 61. Le gain de trésorerie découlant de la réduction de ces délais de paiement, net des avances et acomptes, est chiffré à partir des données bilancielle 2008 à 10,5 milliards d'euro au total. Il est chiffré à 13,5 Mds€ pour les PME (20 à 250 salariés), 2,6 pour les ETI (250 à 499 salariés), - 4,1 pour les GE (500 et plus salariés), -1,1 pour les TPE (0 à 19 salariés). Voir tableau de la page 41 de ce rapport dont les conclusions sont prudentes et nuancées.

## **2/ Données fiscales et sociales**

### **2.1 - Direction des services fiscaux**

- L'évolution des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises assujetties à la TVA à fin décembre 2009 affiche un repli de 3,44 % par rapport à décembre 2008 (- 5,12 % pour la construction et - 6,43 % pour le commerce et la réparation automobile) ;

Pour le secteur automobile, il est intéressant de constater que les 10 premiers mois de 2009 sont en retrait par rapport aux mêmes mois de 2008. Seuls les mois de novembre et décembre sont en progression de 2009 par rapport à 2008 sous l'effet "prime à la casse" vraisemblablement (+ 4,43% en novembre et + 7,43% en décembre).

- Les rentrées fiscales au 31 décembre 2009 par rapport à décembre 2008 évoluent toujours de manière contrastée : - 0,41 % pour la TVA nette recouvrée et - 27,79 % pour l'impôt sur les sociétés.
- Mesures fiscales du plan de relance:
  - Remboursement anticipé du crédit impôt recherche : 63 entreprises pour 3,12 millions d'euros (novembre 2009)
  - Remboursement anticipé de reports en arrière de déficits : 58 entreprises pour 1,230 million d'euros (novembre 2009)
  - Plans de règlement accordés (TVA et IS) : 61 plans pour 832 611 € (décembre 2009)
  - Pénalités non appliquées (TVA et IS) : 46 entreprises pour 39 829 € (décembre 2009)

### **2.2 URSSAF**

A fin décembre 2009, les résultats globaux du recouvrement présentent une nette dégradation. Ainsi, le taux des restes à recouvrer de l'exercice s'établit à 4,10 % contre 2,61 % à fin décembre 2008. Ce résultat est toutefois fortement influencé par la situation des cotisants relevant de l'Interlocuteur Social Unique (ISU : Travailleurs Indépendants hors Professions Libérales). Le poids relatif de la part de l'ISU dans les restes à recouvrer passe ainsi de 51,7 % à 66,4 %. Si l'on exclut cette catégorie de cotisants, le taux des restes à recouvrer annuel passe de 1,45 % en 2008 à 1,62 % en 2009.

Sur d'autres indicateurs concernant les cotisants du secteur privé, des mouvements divergents sont constatés, quoique ne jouant que sur des situations de débiteurs en nombre réduit.

Le nombre de débiteurs à fin décembre s'établit à 99, identique au mois de décembre 2008.

Les délais de paiement accordés aux cotisants mensuels (plus de 10 salariés) baissent de 23,1 %, mais pour 10 dossiers seulement. Le montant moyen accordé baisse quant à lui de 92,7 % à 3 183 euros.

Pour les cotisants trimestriels (1 à 9 salariés), le nombre d'accords de délais accordés progresse de 32,1 % par rapport à 2008 pour 37 dossiers. Mais le montant moyen de ces délais augmente de 70,1 % et s'établit à 4 136 euros.

Enfin, le nombre d'heures supplémentaires consommées par les entreprises poursuit sa diminution par rapport à l'année 2008. Mais celle-ci ralentit fortement.

La baisse s'établit à : - 18,9 % en juin, - 17,4 % en juillet, - 6,7 % en août, - 14,0 % en septembre, - 8,8 % en octobre et - 2,9 % en décembre.

## 2.3 Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

### • **Intérim**

Les derniers éléments statistiques concernant l'intérim sont ceux du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009.

Au-delà de la baisse saisonnière des mois de juillet et août, les 3 premiers trimestres de l'année 2009 ont vu le nombre de contrats de mission d'intérim augmenter d'environ 2 200 contrats (janvier 2009) à 3 200 contrats en septembre 2009. [cf. annexe 3 - [doc.1](#)]

La durée moyenne de ces contrats s'est néanmoins légèrement réduite au cours du dernier mois de septembre 2009 à une moyenne de 1,5 semaines/mission. [cf. annexe 3 – [doc.2](#)]

Globalement, le volume d'utilisation de l'intérim a néanmoins augmenté tout au long de l'année 2009 de 900 ETP en janvier 2009 à 1 210 ETP en septembre 2009. [cf. annexe 3 – [doc.3](#)].

Le détail par secteurs d'activité fait apparaître une plus forte augmentation du secteur des services qui, malgré une importante baisse au mois de septembre, reste le secteur le plus consommateur avec environ 470 ETP. Les secteurs de l'industrie et de la construction suivent une évolution similaire et représentent l'équivalent de 370 ETP et 350 ETP d'intérim en septembre 2009. [cf. annexe 3 – [doc.4](#)]

### • **Chômage partiel**

En 2009, 437 422 heures de chômage partiel ont été autorisées par la DDTEFP de Tarn-et-Garonne. Au 31 janvier 2010, les entreprises n'avaient demandé le remboursement que de 160 000 heures.

Si ce chiffre est encore susceptible d'évoluer (plusieurs entreprises n'ayant pas encore adressé leurs demandes d'indemnisation), il fait néanmoins apparaître une sous-utilisation du chômage partiel et témoigne des perspectives pessimistes des entreprises en 2009 lors du dépôt de leurs demandes en comparaison avec la réalité de leur sous-activité.

Certains secteurs de l'industrie ont concentré l'essentiel de la demande de chômage partiel (fabrication d'équipements électriques, de machines et équipements, et de produits en caoutchouc et plastique), et ce du fait de quelques entreprises de grande taille. [cf. annexe 3 – [doc.5](#)]

Pour 2010, 138 000 heures de chômage partiel ont déjà été autorisées au 31/01/10, dont environ 35 000 heures pour chacun des trois premiers mois de l'année. Ici encore, les trois principaux secteurs qui concentraient près de la moitié de la demande en 2009 représentent près des trois quarts du volume autorisé pour 2010. [cf. annexe 3 – [doc.6](#)]

Par ailleurs, trois entreprises de plus de 200 salariés ont été autorisées à effectuer du chômage partiel en 2010, dont deux pour un volume de 81 000 heures, soit 60% du chômage partiel total autorisé pour 2010 au 31 janvier.

### • **Licenciements économiques et ruptures conventionnelles**

680 licenciements économiques ont été adressés à l'Inspection du Travail en 2009 dont :

- 426 licenciements dans 235 entreprises de moins de 10 salariés,
- 87 licenciements dans 6 entreprises de plus de 10 salariés sans que cela ne donne lieu à un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)
- 167 licenciements dans le cadre de l'un des 5 PSE adressés à la DDTEFP en 2009.

[cf. annexe 3 – [doc.7](#)]

Ces chiffres ne sont pas exhaustifs puisque, d'une part, plusieurs entreprises ne respectent pas leur obligation d'information d'un licenciement économique et ne sont donc pas comptabilisées,

et d'autre part plusieurs licenciements économiques ont été réalisés par rupture conventionnelle. Ainsi 893 demandes d'homologation de ruptures conventionnelles ont été adressées à la DDTEFP en 2009 avec une montée en charge durant l'année jusqu'à atteindre le rythme moyen d'environ 80 demandes mensuelles.

- **Emploi et marché du travail**

Le taux de chômage départemental s'est accru de 0,1 point au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 pour s'établir à 10,3%, soit le 4<sup>ème</sup> taux régional après l'Ariège (11,1%) et à quasi égalité avec le Tarn et les Hautes-Pyrénées (10,4%). Le taux de chômage du Tarn-et-Garonne reste néanmoins très supérieur aux moyennes régionales et nationales (9,1%). [cf. annexe 3 – doc.8]

Au 31 décembre 2009, le Tarn-et-Garonne comptabilisait :

- 10 602 demandeurs d'emploi de catégorie A (+13,8% sur 1 an),
- 15 847 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (+13,5% sur 1 an),
- 18 439 demandeurs d'emploi toutes catégories (A à E).

... soit une augmentation annuelle inférieure à l'évolution observée en Midi-Pyrénées. [cf. annexe 3 – doc.9]

Au 30 septembre 2009, la population salariée du département s'établissait à 41 960 salariés, soit une baisse de 1,8% sur 1 an plus importante que celle observée pour l'ensemble de la région (- 0,8%), mais meilleure que la baisse observée nationalement sur la même période (- 2,2%) :

- 7 343 salariés dans le secteur de l'industrie,
- 5 147 salariés dans le secteur de la construction,
- 29 464 salariés dans le secteur tertiaire.

Cette diminution du nombre de salariés est, en Tarn-et-Garonne, essentiellement le fait de l'industrie qui accuse une diminution de - 6,5% sur 1 an très supérieure à celles observées aux niveaux régional et national. A contrario, les secteurs de la construction (- 0,5%) et du tertiaire (-0,7%) semblent mieux résister. [cf. annexe 3 – doc.10]

## **2.4 Trésorerie générale**

La mesure gouvernementale tendant à réduire d'un an le délai de versement des attributions du FCTVA pour les collectivités qui s'engagent, par la signature d'une convention avec le Préfet, à augmenter leurs dépenses d'équipement en 2009 par rapport à la moyenne des exercices 2004 à 2007 s'est révélée efficace.

- Au plan national, si globalement les dépenses d'équipement des collectivités locales entre décembre 2008 et décembre 2009 ont diminué de 2,7 % :
  - **celles relatives aux collectivités signataires ont augmenté de 4,3 % ;**
  - celles relatives aux collectivités non signataires ont diminué de 15,1 %.
- **Au plan départemental, les collectivités signataires ont investi près de 110 millions d'euros contre 87 millions d'euros en moyenne sur 2004 et 2007 (+ 126 %).**

## **3/ Tour de table**

- **Tribunal de commerce**

L'évolution du nombre de dossiers traités (défaillances d'entreprises, demandes de mandat ad hoc) dans le département en 2009 est comparable à celle observée au niveau national : + 30 %.

- **COFACE.**

COFACE augmente sensiblement le nombre de ses agréments. Les couvertures accordées aux nouveaux clients ne se font pas au détriment des anciens clients.

- **Chambre de commerce et d'industrie**

Le nombre de création d'entreprises en 2009 est élevé : les mesures prises en faveur des auto-entrepreneurs et du photovoltaïque expliquent en grande partie cette évolution.

Le nombre de contrats d'apprentissage en 2009 est identique à celui constaté en 2008.

Le secteur automobile a connu une embellie en fin d'année 2009. Le nombre des commandes a chuté de façon importante en janvier, les premières semaines de février semblent montrer une légère reprise. De façon plus générale, les constructeurs automobiles s'attendent à une chute des ventes aux particuliers, compensée par une augmentation des ventes aux entreprises.

Pour ce qui concerne la médiation du crédit, la CCI, tiers de confiance, constate une forte baisse des demandes formulées auprès de ses services.

- **MEDEF**

La dégradation en fin d'année a été moins forte qu'attendue. Toutefois les résultats 2009 seront inférieurs à ceux de 2008 : les entreprises craignent une attitude plus dure des banques.

- **BTP**

- Travaux publics :

Les prix ont chuté en 2009, réduisant les marges. Les chiffres d'affaires ont diminué de 6,5 % au plan national, de 15 % au niveau régional et de 35 % pour le Tarn-et-Garonne.

Quelques inquiétudes des professionnels : les collectivités locales disposent de plus de temps pour établir leur budget (18 avril) ; certaines d'entre elles décalent leurs appels d'offres dans l'attente des élections régionales (Hors ville de Montauban et SEMAEM, pas d'appels d'offres dans le département).

La réduction des délais de paiement imposés par la loi LME a asséché la trésorerie des entreprises, d'autant que les collectivités locales stoppent le mandatement des dépenses mi décembre pour les reprendre en février.

- Bâtiment :

Le bilan 2009 est moins mauvais qu'attendu car les prix 2009 ont été maintenus au niveau de 2008.

S'agissant des carnets de commande, les entreprises ont peu de visibilité (4 à 6 mois seulement).

Il y a eu beaucoup d'appels d'offres des collectivités locales au dernier trimestre. Le rythme est nettement moins soutenu début 2010. Les mises en chantier sont très longues. Le marché de la rénovation des bâtiments des particuliers et du logement social est plus soutenu.

- **Chambre des métiers**

Le nombre d'entreprises a baissé en 2009 (hors auto entrepreneurs) : 410 immatriculations contre 528 radiations. Il s'établit à 4 337 au 31/12/2009.

Le nombre de contrats d'apprentissage est stable.

- **UPA**

Les chantiers sont beaucoup plus petits. Les clients hésitent à s'engager.

Les métiers de fabrication souffrent plus que les autres. Le secteur de l'alimentation a connu une bonne fin d'année.

- **Fédération bancaire française**

Les banques soutiendront toujours les entreprises : les chefs d'entreprise ne doivent pas hésiter à rencontrer leur banquier pour expliquer leur situation, présenter les résultats...

Les banques ont à nouveau baissé les taux des prêts à la construction, ce qui devrait inciter les particuliers à investir dans l'immobilier.

A noter toutefois que les ménages thésaurisent toujours beaucoup.

#### **4/ Intervention de la Banque Populaire Occitane**

La Banque Populaire Occitane a présenté l'organisation mise en place pour instruire les dossiers présentés en médiation du crédit et les modalités de traitement des demandes de crédit par les entreprises. Le diaporama projeté en séance est joint en annexe 4.

#### **5/ Plan de relance**

*Le plan de relance de l'économie en Tarn-et-Garonne*, document actualisé par la préfecture au 15 janvier 2010, est joint en annexe 5.



### **Liste des annexes**

Annexe 1 : Evolution des encours de crédits mobilisés (France, région, départements)

Annexe 2 : Les entreprises en Midi-Pyrénées : bilan 2009 et perspectives 2010

Annexe 3 : Données de la direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Annexe 4 : Présentation de la Banque Populaire Occitane

Annexe 5 : Plan de relance de l'économie en Tarn-et-Garonne au 15 janvier 2010



La prochaine réunion se déroulera **le mercredi 10 mars 2010** à partir de 17 H 30, à la préfecture.

**Ordre du jour :**

- **Tour de table sur la situation économique**
- **Plan de soutien à l'agriculture**
- **Présentation de l'organisation et des méthodes de distribution du crédit par la Caisse d'Epargne**

## PARTICIPANTS

<b>NOM-PRENOM</b>	<b>ORGANISME</b>
<b>BARROSO Jérôme</b>	Préfecture
<b>BENTAJOU Jean-Luc</b>	CCI
<b>BEQUET Stéphane</b>	Ville de Montauban
<b>BEZARD-FALGAS Patrick</b>	MEDEF
<b>BONNAUD Christel</b>	LCL
<b>BONTEMPI Martine</b>	Préfecture
<b>BOUSQUET Yves</b>	CMA
<b>CASTEL Jean-Paul</b>	FBTP
<b>CHERLONNEIX Bernard</b>	Banque de France
<b>CHEVRIER Daniel</b>	BNP Paribas - FBF
<b>DAUBERT Eric</b>	Caisse d'Epargne
<b>FARELLA Alain</b>	Tribunal de commerce
<b>FROMENTEZE Laurent</b>	DDTEFP
<b>GOURET Camille</b>	BNP Paribas
<b>GRIZAUD Alain</b>	FBTP
<b>LAQUERBE Thibaud</b>	SIAGI
<b>LASSALLE Bruno</b>	LCL
<b>LEPILLEUR Dominique</b>	Banque Courtois
<b>LERISSON Didier</b>	Banque Populaire Occ
<b>MAHE Christophe</b>	Natixis
<b>MARTY Jean-Louis</b>	CCI
<b>PALUS François</b>	COFACE
<b>POGGIOLI Gérard</b>	Trésorier-payeur général
<b>POUJADE Dominique</b>	UPA
<b>TESTAS Marie-Christine</b>	Banque postale
<b>TIGNOL Jean-claude</b>	Association des experts-comptables